

perform® sterile alcohol IPA *No Change Service!*Version
05.01Date de révision:
26.01.2021Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : perform® sterile alcohol IPA
 Identifiant Unique De Formulation (UFI) : W1D0-10F5-M004-FCE4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants et produits biocides généraux

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	:	Schülke & Mayr GmbH Robert-Koch-Str. 2 22851 Norderstedt Allemagne Téléphone: +49 (0)40/ 52100-0 Téléfax: +49 (0)40/ 52100318 mail@schuelke.com www.schuelke.com
Fournisseur	:	Schülke France SARL 50 Boulevard National 92250 La Garenne-Colombes France Téléphone: + 33 (0) 1 42 91 42 42 Téléfax: + 33 (0) 1 42 91 42 88 schuelkefrance.info@schuelke.com
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS/Personne de contact	:	Application Department +49 (0)40/ 521 00 666 AD@schuelke.com (schülke France SARL: +33-(0)-142914242) (schülke & Mayr AG: +41-444665544)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	:	INRS / ORFILA: +33(0)145425959 Carechem 24 International: +33 1 72 11 00 03
--------------------------	---	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

perform® sterile alcohol IPA

No Change Service!

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/ aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection (p.e. Caoutchouc nitrile) /un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

propan-2-ol

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

perform® sterile alcohol IPA **No Change Service!**

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Prendre les mesures de précaution nécessaires contre les décharges d'électricité statique.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution alcoolique

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
propan-2-ol	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25-XXXX	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 50 - < 70
propan-2-ol	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25-XXXX	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 50 - < 70

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Appeler un médecin.

En cas d'ingestion : Faire boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

perform® sterile alcohol IPA**No Change Service!**Version
05.01Date de révision:
26.01.2021Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes : Traiter de façon symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisateur d'eau
Mousse résistant à l'alcool
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Produits de combustion dangereux : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'ignition.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyageMéthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

perform® sterile alcohol IPA

No Change Service!

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

6.4 Référence à d'autres rubriques

voir section 8 + 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Équiper d'une ventilation qui aspire au niveau du sol.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas entreposer à température supérieure à 25 °C.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker ensemble avec des produits explosifs, oxydants, des peroxydes organiques et des produits infectieux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : aucun

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
propan-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
propan-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur

perform® sterile alcohol IPA

No Change Service!

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

propan-2-ol	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	888 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	500 mg/m3
propan-2-ol	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	888 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	500 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
propan-2-ol	Eau douce	140,9 mg/l
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg
	Sédiment marin	552 mg/kg
	Sol	28 mg/kg
	Utilisation/rejet intermittent(e)	140,9 mg/l
	Effets sur les installations de traitement des eaux usées	2251 mg/l
	Oral(e)	160 Aliments mg / kg
propan-2-ol	Eau douce	140,9 mg/l
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg
	Sédiment marin	552 mg/kg
	Sol	28 mg/kg
	Utilisation/rejet intermittent(e)	140,9 mg/l
	Effets sur les installations de traitement des eaux usées	2251 mg/l
	Oral(e)	160 Aliments mg / kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains
Directive : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Remarques : Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile jetables p.e. Dermatrill (Épaisseur de la couche: 0,11 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection. Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatrill (>120 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection..

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

perform® sterile alcohol IPA

No Change Service!

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

Protection respiratoire	: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Si, pour des raisons techniques, les valeurs limites sur le lieu de travail ne pouvaient être respectées, il faudrait alors, dans des conditions exceptionnelles, porter un appareil de protection respiratoire adapté, mais ceci uniquement pour de courtes périodes. Type de Filtre recommandé: A-P2/ ABEK-P2 Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141)
Mesures de protection	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: d'alcool
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: Non applicable
Point de fusion/point de congélation	: < -5 °C
Température de décomposition	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	: 82 - 83 °C Méthode: DIN 53171 Matière première
Point d'éclair	: 22 °C Méthode: DIN 51755 Part 1
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 12 % (v) Matière première
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 2 % (v) Matière première
Pression de vapeur	: > 42 hPa (20 °C) Matière première

perform® sterile alcohol IPA **No Change Service!**

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

	Valeur de littérature
Densité de vapeur	: Donnée non disponible
Densité relative	: 0,87 - 0,881 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: complètement soluble (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: 425 °C Matière première
Viscosité Viscosité, dynamique	: > 2,5 mPa*s (20 °C) Matière première
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Exposition au soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

perform® sterile alcohol IPA**No Change Service!**Version
05.01Date de révision:
26.01.2021Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Composants:****propan-2-ol:**

|| Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5.840 mg/kg
|| Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 39 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
|| Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 13.900 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

propan-2-ol:

|| Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5.840 mg/kg
|| Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 39 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
|| Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 13.900 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:****propan-2-ol:**

|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

propan-2-ol:

|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques : Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:**propan-2-ol:**

|| Résultat : Irritation des yeux

propan-2-ol:

|| Résultat : Irritation des yeux

perform® sterile alcohol IPA

No Change Service!

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

propan-2-ol:

Type de Test	:	Test de Buehler
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

propan-2-ol:

Type de Test	:	Test de Buehler
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

propan-2-ol:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de Ames Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Escherichia Coli Résultat: N'est pas mutagène
Génotoxicité in vivo	:	Espèce: Souris Méthode: Mutagénicité: Essai du micronoyau Résultat: N'est pas mutagène
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation	:	Non mutagène dans le test d'Ames.

propan-2-ol:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de Ames Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Escherichia Coli Résultat: N'est pas mutagène
Génotoxicité in vivo	:	Espèce: Souris Méthode: Mutagénicité: Essai du micronoyau Résultat: N'est pas mutagène
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation	:	Non mutagène dans le test d'Ames.

Cancérogénicité

Composants:

propan-2-ol:

Remarques	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------	---	--

perform® sterile alcohol IPA

No Change Service!

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

|| Cancérogénicité - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

propan-2-ol:

|| Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

|| Cancérogénicité - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Composants:

propan-2-ol:

|| Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 400 Poids corporel mg / kg

|| Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
L'ingestion de quantités excessives du produit par des animaux gravides entraîne une toxicité chez la mère et le foetus.

propan-2-ol:

|| Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 400 Poids corporel mg / kg

|| Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
L'ingestion de quantités excessives du produit par des animaux gravides entraîne une toxicité chez la mère et le foetus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

propan-2-ol:

|| Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

propan-2-ol:

|| Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

perform® sterile alcohol IPA

No Change Service!

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

propan-2-ol:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

propan-2-ol:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Composants:

propan-2-ol:

Remarques : Donnée non disponible

propan-2-ol:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

propan-2-ol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

perform® sterile alcohol IPA

No Change Service!

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020



Type de Test: Essai en statique

CE50 (Algues vertes): 1.800 mg/l
Durée d'exposition: 7 d

propan-2-ol:



Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

CE50 (Algues vertes): 1.800 mg/l
Durée d'exposition: 7 d

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Composants:

propan-2-ol:



Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

propan-2-ol:



Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

propan-2-ol:



Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,05 (20 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

propan-2-ol:



Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n- : log Pow: 0,05 (20 °C)

perform® sterile alcohol IPA**No Change Service!**Version
05.01Date de révision:
26.01.2021Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

||| octanol/eau

Méthode: OCDE ligne directrice 107

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:****propan-2-ol:**

||| Mobilité

: Remarques: Mobile dans les sols

propan-2-ol:

||| Mobilité

: Remarques: Mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit selon le numéro d'élimination des déchets européen. (CED).

Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.

Code d'élimination des déchets : CED 070604*

Code d'élimination des déchets(Groupe) : Déchets de production, de préparation, de vente et de l'application (HZVA) de graisses, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de produits pour la protection personnelle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Z40000221_01 ZSDB_P_FR FR

Page 14/18

perform® sterile alcohol IPA**No Change Service!**Version
05.01Date de révision:
26.01.2021Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

ADR	:	UN 1219
IMDG	:	UN 1219
IATA	:	UN 1219

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	:	ISOPROPANOL, SOLUTION
IMDG	:	ISOPROPANOL, SOLUTION
IATA	:	Isopropanol, solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	:	3
IMDG	:	3
IATA	:	3

14.4 Groupe d'emballage

ADR	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 33
Étiquettes	: 3
Code de restriction en tunnels	: (D/E)
IMDG	
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
EmS Code	: F-E, S-D
IATA (Cargo)	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 364
Instruction d'emballage (LQ)	: Y341
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: Flammable liquid
IATA (Passager)	
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 353
Instruction d'emballage (LQ)	: Y341
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: Flammable liquid

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR	
Dangereux pour l'environnement	: non
IMDG	
Polluant marin	: non

perform® sterile alcohol IPA

No Change Service!

Version
05.01

Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P5c LIQUIDES
INFLAMMABLES

Maladies Professionnelles : 84, 84
(R-461-3, France)

Installations classées pour la protection de l'environnement : 4331, 4331
(Code de l'environnement R511-9)

perform® sterile alcohol IPA**No Change Service!**Version
05.01Date de révision:
26.01.2021Date de dernière parution: 23.07.2020
Date de la première version publiée:
23.07.2020

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 63,1 %

Autres réglementations:

Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.
Règlement (UE) no 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides
Observer la directive 2000/39/CE relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Exempt

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC -

perform® sterile alcohol IPA**No Change Service!**Version
05.01Date de révision:
26.01.2021

Date de dernière parution: 23.07.2020

Date de la première version publiée:
23.07.2020

Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Flam. Liq. 2	H225
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.